

**Michel Peissik**, ambassadeur de France chargé de la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information

La dénomination « société de l'information » nous a valu beaucoup de difficultés. En arabe, la dénomination « société des données » est plus exacte que la nôtre. Mais si nous avons dit « société des données numériques », cela aurait pu paraître trop technique et être rébarbatif pour bon nombre de personnes. Toujours est-il que nous ne sommes pas capables, à ce jour, de définir précisément à quoi ressemble la société de l'information. Y en a-t-il plusieurs ? Quel est son (leur) contenu ?

Dans les pays les plus favorisés, de nombreuses activités ont subi des transformations importantes avec la pénétration rapide et forte de ce nouveau vecteur de communication numérique. Ce qui a conduit à la mise en cause du modèle économique qui soutenait ces activités. Le Sommet mondial sur la société de l'information invite à une réflexion sur les transformations qu'ont entraînées la communication numérique et le développement des réseaux. Mener les débats sur un plan universel est indispensable, même si cela peut paraître d'une ambition démesurée.

Lors des négociations, la difficulté pour les pays les plus favorisés consiste à ne pas adopter une attitude de nantis. Dans l'analyse récente publiée par l'Union internationale des télécommunications (UIT), ayant trait à l'intensité du recours à Internet et aux mobiles, des différents États du monde, il est frappant de constater que la dernière catégorie des pays mal équipés en accès recouvre trente-huit des cinquante pays africains. Les différentes catégories regroupent les pays les plus favorisés – pays que nous connaissons bien –, puis l'Europe centrale et les pays asiatiques, enfin les pays les moins bien équipés. La catégorisation par groupes régionaux recoupe parfaitement les niveaux d'équipement et d'utilisation d'Internet.

Après Cancun, nous avons vu arriver ceux que l'on appelle les « like-minded ». Ces derniers nous ont dit : « Écoutez, la situation actuelle n'est pas tenable. Regardez ce que nous représentons en termes de potentiel, en termes de population. Cela ne peut pas durer. Il faut que nous puissions utiliser les nouveaux vecteurs de communication comme vous le faites vous-mêmes ». Il s'agit là d'un phénomène nouveau très important, qui sera probablement un des leviers de changement dans les années à venir.

Des points de divergence profonde sont apparus lors des négociations. Nous avons évoqué celui de la gouvernance d'Internet. Il y a ceux de la propriété intellectuelle, de la liberté d'expression et d'information, de la fracture numérique. Mais nous voyons bien que ces problèmes sont formulés en termes généraux. Or, nous avons dépassé la phase où nous travaillions sur l'expression correcte des problèmes. Un représentant asiatique nous a dit : « Tant que tout n'est pas décidé, rien n'est décidé ». Cela revient à dire que nous nous trouvons dans la phase où nous faisons une concession pour en obtenir une autre. La description de la réalité en souffre évidemment un peu.

Nous devons prendre conscience de l'avantage et de l'originalité que représente le processus en deux sommets, avec une période intermédiaire qui est suffisamment longue pour permettre d'agir et pas trop longue pour ne pas oublier les problèmes. Je vous propose de faire le bilan de ce sommet, dans un avenir proche, de nous mobiliser de façon à ce que le résultat de nos réflexions et études soit pris en considération dans la conception du deuxième sommet. Celui-ci devra tirer les conséquences, au niveau des principes de gestion et de régulation, de ce phénomène nouveau et sera également orienté vers les problèmes de développement.